



- Cours de Philosophie -

La dissertation : exemple pratique de la méthode

Sujet : l'obéissance à l'Etat est-elle toujours une obligation ?

1- Préparation au brouillon :

1-lecture et analyse du sujet : l'obéissance à l'Etat est-elle *toujours* une obligation? Après une lecture attentive de notre sujet, il est possible de repérer son présupposé. C'est ce que nous avons souligné : l'idée que l'obéissance à l'Etat est une obligation. C'est ce qui est affirmé dans notre sujet. Le problème, quant à lui, est de savoir si c'est *toujours* le cas. Les notions principales qui seront à définir précisément par la suite sont celles d'Etat et d'obligation.

2-analyse des notions : l'Etat se définit comme l'entité composée d'un territoire délimité, d'une population donnée et régie par un corps de lois, c'est-à-dire des règles obligatoires à respecter. Les notions proches de l'Etat sont celles de société, de gouvernement, de pouvoir etc... Nous sommes donc ici dans le champ du politique.

L'obligation, quant à elle, se définit comme une contrainte, une nécessité, quelque chose auquel il n'est pas possible d'échapper. Quand nous sommes obligés de faire quelque chose, nous n'avons pas le choix, nous ne sommes pas libre d'agir autrement.

3-poser des questions au sujet :

- qu'est-ce que l'Etat ?
- pourquoi a-t-il été créé ? (causes et buts de cette création)
- quel est son rôle/son utilité ?
- pourquoi faut-il y obéir ? (toujours causes et buts)
- pourquoi cette obéissance est-elle une obligation ?
- est-ce toujours le cas ?
- dans quel(s) cas alors peut-on désobéir ?
- pourquoi peut-on alors désobéir ? (causes et buts)
- l'obéissance ne peut-elle pas aussi être voulue ?
- pourquoi et dans quel cas alors ?
- etc...



4- repérer la problématique : dans notre sujet, la problématique tourne autour du « toujours ». Il est certain que l'obéissance à l'Etat est une obligation (ce qui ne nous empêchera pas d'avoir à le démontrer dans une partie de la dissertation), mais est-ce véritablement *toujours* le cas ? C'est précisément le problème posé par notre sujet. L'obéissance à l'Etat est-elle nécessairement une obligation ? Ne peut-on pas aussi vouloir, décider, faire le choix d'obéir, ou même de désobéir ?

5- les références : par exemple pour notre sujet, il est possible de choisir

- les théoriciens du contrat social : Rousseau, Hobbes et Spinoza
- Marx et Engels

6- construire le plan :

-1. thèse : *pourquoi l'obéissance à l'Etat est-elle toujours une obligation ?*

1. l'utilité de l'Etat selon les théoriciens du contrat social. Hobbes nous définit le rôle de l'Etat comme la protection des individus. Pour Spinoza, il est le moyen de parvenir à la paix et à la liberté. Dans les deux cas, l'Etat renforce l'individu et sa liberté d'être et d'agir.
2. il est donc obligatoire d'obéir à l'Etat car sinon c'est un retour à l'état de nature, avec tous les désagréments que cela implique : peur, solitude, faiblesse, pauvreté...
Transition : dans certains Etats, cependant, il y a un abus de pouvoir, comme c'est le cas dans les Etats totalitaires. L'Etat ne joue alors plus son rôle et l'individu semble se retrouver dans une situation équivalente, si ce n'est pire qu'à l'Etat de nature. Dans une telle situation, l'obéissance à l'Etat est-elle toujours une obligation ?

-2. antithèse : *pourquoi l'obéissance à l'Etat n'est pas toujours une obligation ?*

1. le rôle de l'Etat et son utilité n'est que provisoire. Marx et Engels, en effet, nous définissent l'Etat comme un pouvoir de répression qui, à la longue, doit disparaître. Il n'y a donc pas d'obéissance à l'Etat qui soit une obligation définitive : il n'y a pas de « toujours ». Il est certes obligatoire d'obéir à l'Etat quand celui-ci est utile, mais passée cette utilité, l'obligation d'y obéir disparaît avec lui.
2. il est donc possible de désobéir à l'Etat quand celui-ci ne remplit plus son rôle, ou que l'on n'est plus d'accord avec lui sur le rôle qu'il prétend remplir, et que l'on considère que le pacte n'est plus respecté. Comme se peut être le cas dans les Etats totalitaires.

Transition : il apparaît toutefois clairement que la possibilité de la désobéissance ne s'applique qu'à des cas particuliers, isolés et extrêmes. Dans la mesure, en effet, où l'Etat joue correctement son rôle, il est obligatoire d'y obéir. Mais est-ce alors justement une véritable obligation ? N'est-ce pas plutôt dans ce cas, une volonté de l'individu, qui va dans le prolongement du contrat social ?



-3. synthèse : pourquoi l'obéissance à l'Etat n'est pas toujours une obligation, mais peut-être aussi une volonté ?

1. l'obéissance à l'Etat comme choix et non plus comme obligation. Dans la théorie du contrat social de Rousseau, l'Etat (après que le contrat soit passé avec les individus) prend la forme d'une démocratie directe, dans laquelle les hommes font eux-mêmes les lois. Dans ce type de régime, obéir à l'Etat c'est donc obéir à la loi que j'ai voulu.
2. l'obéissance à l'Etat n'est donc pas nécessairement une obligation au sens de contrainte, mais elle peut être aussi un choix, une volonté de l'individu. Dans la mesure où l'individu est en parfait accord avec l'Etat, y obéir ne va pas à l'encontre de sa liberté. Au contraire même, pour Rousseau, telle est la liberté réelle et effective : obéir aux lois que j'ai voulue, car même si je n'ai pas voté pour cette loi précise, je l'ai voulue puisque j'ai passé le contrat.

2-L'introduction : exemple de rédaction.

« A l'état de nature, nul n'est soumis à l'autorité d'autrui. », nous disait Rousseau. Cependant qu'en est-il à l'état de société, une fois que le contrat social est passé, accepté de part et d'autre, et qu'il doit de ce fait être respecté ? L'individu n'est-il pas alors soumis à l'autorité de l'Etat et de ses lois ? N'est-il pas contraint d'y obéir quoi qu'il arrive ? Mais pour autant, cette obéissance à l'Etat est-elle toujours une obligation ? Et pourquoi dans ce cas ? N'y a-t-il pas aussi des circonstances particulières qui permettent à l'individu la désobéissance ? Ou encore des régimes particuliers, dans lesquels l'obéissance n'est alors plus considérée comme une obligation, mais comme un choix délibéré de la part de l'individu ?

3- Le développement :

Le développement n'est qu'une simple phase de rédaction du travail préparatoire, réalisé au brouillon. Il suffit de reprendre et de suivre le plan très détaillé construit précédemment, en le développant plus amplement lors de la rédaction au propre.

4- La conclusion : exemple de rédaction du bilan général

Ainsi nous avons vu que l'obéissance à l'Etat est une obligation, dans la mesure où l'Etat consiste en un bien pour l'individu. Si nous souhaitons que ce bien (protection, richesse, liberté ...) soit garantie, il est nécessaire que chacun se plie aux règles établies pour tous par l'Etat. Mais nous avons vu aussi que cette obéissance à l'Etat n'était pas toujours une obligation. Soit parce que l'Etat ne remplit plus ce rôle pour lequel on lui devait obéissance, et dans ce cas très particulier, la désobéissance peut apparaître comme légitime. Soit parce que, au contraire, l'Etat remplit si bien son rôle, qu'y obéir devient pour l'individu non plus une contrainte, mais une libre volonté.